

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207289295
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Jurbise
Période de reporting	2019

	Nombre de réunions
Conseil Communal	11
Collège Communal	51
Commission des finances	3
Commission consultative pour l'aménagement du territoire et la mobilité - CCATM	10 (aucune de la nouvelle Commission installée sous la nouvelle mandature, cette Commission ayant été approuvée tardivement)
Commission paritaire locale de l'Enseignement – COPALOC	0

Membres du Conseil :

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle <i>(pour les rémunérations : voir ci-dessous)</i>	Pourcentage de participation aux réunions ⁹ - mandature 2018-2024
Présidente du Conseil	NELIS Caroline	450,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet	Conseil : 82 % Total : 82 %
Bourgmestre et Présidente du Collège	GALANT Jacqueline	67.391,92 €	Rémunération Bourgmestre	Sans objet	ORES Assets SWDE (conseil d'exploitation) UVCW ALE (présidente) Organe de Consultation de Bassin de Mobilité COPALOC CCATM (suppléante dans la nouvelle commission) Commission finances (Echevine Finances) Aucune rémunération	Conseil : 91 % Collège : 98 % Commission finances : 66 % CCATM : non installée Total : 95 %
Echevin	CAULIER Guy	40.435,99 €	Rémunération échevin	Sans objet	CHU Mons-Borinage Organe de Consultation de Bassin de Mobilité COPALOC (suppléant) Commission finances	Conseil : 91 % Collège : 74 % Commission finances : 100 % Total : 86 %

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

					Aucune rémunération	
Echevin	DESMET- CULQUIN Brigitte	40.435,99 €	Rémunération échevin	Sans objet	CISCM CHU Mons-Borinage COPALOC Commission finances Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 90 % Commission finances : 100 % Total : 92 %
Echevin	D'HAESE- LEURIDANT Mireille	40.435,99 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 82 % Collège : 90 % Total : 85 %
Echevin	HOTTON- VANDERBECQ Stéphanie	37.780,34 €	Rémunération échevin	Sans objet	Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces COPALOC Commission finances Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 96% Commission finances : 100 % Total : 97 %
Echevin	PELERIEAU Jonathan	37.780,34 €	Rémunération échevin	Sans objet	ORES Assets IMIO Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut HYGEA Opérateur de Transport de Wallonie (Administrateur) Commission finances CCATM (Echevin Urbanisme) Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 90% Commission finances : 100 % CCATM (ancienne commission) : 50% CCATM (nouvelle commission) : non installée Total : 87 %
Président CPAS	CHANOINE Vincent	489,00 €	Sans objet	Sans objet	Commission finances CCATM (suppléant dans la nouvelle commission)	Conseil : 82 % Collège : 88 %

					Aucune rémunération	Commission finances : 100 % CCATM : non installée Total : 88 %
Conseiller(ère)	MOULIN-STALPAERT Pascale	563,50,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police Commission finances COPALOC CCATM (suppléante dans l'ancienne et effective dans la nouvelle commission)	Conseil : 91 % Commission finances : 66 % CCATM (ancienne commission) : 70 % CCATM (nouvelle commission) : non installée Total : 76 %
Conseiller(ère)	POTTIEZ Pierre	400,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement COPALOC (suppléant)	Conseil : 73 % Total : 73 %
Conseiller(ère)	SENECAUT Manuella	400,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Société terrienne de Crédit social du Hainaut IPFH Zone de police	Conseil : 73 % Total : 73 %
Conseiller(ère)	ROBETTE-DELPUTTE Francine	439,00 €	Jetons de présence	Sans objet	CHU Mons-Borinage Haute Senne Logement CISCM Commission finances COPALOC	Conseil : 73 % Commission finances : 100 % Total : 79 %
Conseiller(ère)	DELHAYE Joël	476,00 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA IDETA IGRETEC	Conseil : 82 % Commission finances : 66 % Total : 79 %
Conseiller(ère)	DESSILLY Vincent	463,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police HYGEA (administrateur) IGRETEC	Conseil : 82 % Commission finances : 33 %

					IPFH IDETA ALE SWDE IDEA (administrateur) Contrat Rivière-Dendre Contrat Rivière-Haine COPALOC Commission finances CCATM (suppléant dans l'ancienne commission)	CCATM : 0 % Total : 42 %
Conseiller(ère)	VIDTS- DECOSTER Christa	450,00 €	Jetons de présence	Sans objet	CISCM (administratrice) CHU (administratrice) COPALOC (suppléante) Commission finances	Conseil : 82 % Commission finances : 0 % Total : 64 %
Conseiller(ère)	EGELS Emmanuel	575,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police CCATM (ancienne commission)	Conseil : 100% CCATM : 20 % Total : 62 %
Conseiller(ère)	DANNEAU Frédéric	589,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement IDEA ORES Assets IPFH SWDE (suppléant) CISCM IGRETEC IDETA IMIO HYGEA Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut UVCW ALE	Conseil : 100 % Commission finances : 100 % Total : 100 %

					Commission finances	
Conseiller(ère)	LEURIDENT Christophe	500,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement IDEA Télé-MB (administrateur) IPFH IGRETEC IDETA IMIO Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut (<u>administrateur désigné mais contestation par l'Intercommunale sur le mode de désignation ; l'intéressé siège uniquement comme délégué</u>) CCATM (nouvelle commission)	Conseil : 91 % CCATM : non installée Total : 91 %
Conseiller(ère)	WAYEMBERGH Pierre	550,00 €	Jetons de présence	Sans objet	IDEA ORES Assets IPFH IGRETEC IDETA IMIO HYGEA Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut	Conseil : 100 % Total : 100 %
Conseiller(ère)	AUQUIERE Eric	463,00 €	Jetons de présence	Sans objet	ORES Assets IMIO HYGEA Zone de police (suppléant) CCATM (suppléant nouvelle commission) Commission finances	Conseil : 82 % Commission finances : 33 % CCATM : non installée Total : 71 %

Conseiller(ère)	CARION Mélanie	400,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement CHU CISCM	Conseil : 73 % Total : 73 %
Personne non élue	HALLOT Jean-Pierre	HSL : 1.033,20 €	Jetons de présence	Sans objet	Haute Senne Logement (administrateur) Maison du Tourisme (administrateur) ALE (trésorier) CCATM (président nouvelle commission)	CCATM : non installée HSL : 100% et 67%
Personne non élue	BEAU Christian	Sans objet	Jetons de présence	Sans objet	ALE (vice-président) CCATM (nouvelle commission)	CCATM : non installée
Personne non élue	HECQ Pierre-Pascal	Sans objet	Sans objet	Sans objet	ALE	Sans objet
Personne non élue	BREUSE Eddy	Sans objet	Sans objet	Sans objet	ALE	Sans objet

Montant des différents jetons de présence potentiels connus (montants bruts/séance) :

- Conseil communal : 50 €
- Conseil du CPAS : 50 €
- Commission des finances : 13 €
- CCATM : 12,50 € en tant que membre, 25 € pour le Président
- COPALOC : pas de rémunération
- Zone de police Sylle et Dendre : 75€ en tant que conseiller de police
- Zone de secours Hainaut centre : pas de rémunération
- Agence locale pour l'emploi (ALE) de Jurbise : 34,36 € en tant qu'administrateur
- CHU Mons-Borinage : 202,57 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Haute Senne Logement : 110,34 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons-Borinage (CISCM) : 144,67 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué

- HYGEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IMIO : pas de rémunération en tant que délégué
- IDEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IDETA : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Terrienne de Crédit social du Hainaut : pas de rémunération en tant que délégué
- IGRETEC : pas de rémunération en tant que délégué
- Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH) : pas de rémunération en tant que délégué
- Société Wallonne des Eaux (SWDE) : 180 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- ORES Assets : pas de rémunération en tant que délégué
- Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) : non communiqué
- Télé MB : pas de rémunération en tant qu'administrateur
- Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) : pas de rémunération en tant que délégué
- Organe de Consultation de Bassin de Mobilité (OCBM) : pas de rémunération en tant que délégué
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP) : pas de rémunération en tant que délégué
- Maison du Tourisme de Mons : pas de rémunération
- Contrats Rivière (Haine ou Dendre) : pas de rémunération